

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 18 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février, les membres du conseil municipal de la commune de La motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 12 février 2021, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : GOUIRAND Alain, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, NUGNES Valérie, PARRAT Frédéric, LEMEUR Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, FIORITO Marie-Laure, NOUVEL Yannick

Etaient absents représentés : M.LEBOUC Nathalie, BLANC Chantal, EYMARD Laurence, RODRIGUEZ Marielle.

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame BONETY Myriam est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### **Ordre du jour**

##### **1 Prise de participation au capital social de la SPL Durance Pays d'Aigues**

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que COTELUB et les communes de La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Cadenet, Mirabeau et La tour d'Aigues ont créé ensemble une société, la SPL Durance Pays d'Aigues, afin de répondre à un objectif de mutualisation, de coopération en matière d'action sociale sur le territoire.

COTELUB actionnaire majoritaire de la SPL cède à la commune une action de 100 € de la société SPL.

La commune doit désigner un délégué qui la représentera lors des assemblées spéciales et un représentant permanent qui assistera aux assemblées générales

L'assemblée à l'unanimité approuve l'acquisition d'une action à 100 €, nomme Mme BONETY Myriam comme délégué aux assemblées spéciales et Mme LEMEUR Sabrina comme représentant pour assister aux assemblées générales.

##### **2 – Contrat civique**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de mettre en place le service civique dans notre commune notamment sur des missions d'intérêt général dans les domaines : éducation pour tous, sport, environnement, solidarité...

Il propose à L'assemblée que chacun réfléchisse sur les missions qui pourraient être proposées afin qu'au prochain conseil municipal un groupe de travail soit créé pour mettre en place ce projet.

### **3 – Projet Etang de la Bonde**

Aucune évolution sur le projet touristique chez COTELUB, aucune réponse de la part du propriétaire pour notre demande d'étude pour la modification du PLU.

L'assemblée souhaite rencontrer le Président de COTELUB pour essayer ensemble de faire progresser ce dossier sinon il faudra s'adresser aux instances supérieures (Département, Préfecture, Région...) pour essayer d'atteindre notre objectif.

### **4 – DECI (Borne Incendie)**

Monsieur Le Maire rappelle que Mme RODRIGUEZ Marielle et Monsieur CAVALIER Baptiste sont les deux référents « incendie ». Il précise que les bornes sont vérifiées chaque année par la société SMMI et tous les deux ans par le SDIS.

### **5 – Adhésion DACT84**

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée qu'au titre de la solidarité territoriale et de l'aménagement du territoire, le dispositif d'assistance aux collectivités territoriales vauclusiennes (DACT84) a été mis en place par le Département afin d'apporter aux communes de – 2000 habitants le soutien du Département dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat, moyennant une participation financière de 0.50 €/habitant. L'assemblée à l'unanimité approuve l'adhésion au DACT84.

### **6 – Acquisition terrain CALDAS**

MONSIEUR Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune vient d'acquérir les terrains de Mr THOMAS et Mr CAVALIER situés « voie de Curnier », afin d'y créer un parking. Sur ce même lieu jouxte le terrain de Mesdames CALDAS, une proposition financière de 5 000.00 € pour la parcelle de 560m<sup>2</sup> leur a été faite par courrier le 22 janvier dernier. L'offre a été refusée et les propriétaires en indivision ont formulé une contreproposition de 10 000.00 € L'assemblée à l'unanimité souhaite remettre sa décision plus tard.

### **Questions diverses**

#### *➤ Travaux route de Cabrières*

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que des devis ont été demandés à différentes entreprises (Amourdedieu, Colas, Eurovia,..) et qu'ils seront soumis au prochain conseil municipal.

#### *➤ Charte signalétique*

Ce projet pourrait être mis en place et faire l'objet d'une mission dans le contrat civique.

#### *➤ Cours de musique à l'école*

L'école souhaiterait mettre en place des cours de musique par le biais de l'intervention d'enseignants diplômés, ces actions d'éveil musical représenteraient 3 heures hebdomadaires.

Pour faciliter cet accès à la culture une convention doit être passée avec le conservatoire de musique de Pertuis, le prix pour les 3 heures hebdomadaires serait de 5 700.00 €/an.  
L'assemblée souhaite rencontrer Le Directeur du conservatoire de Pertuis afin de connaître le contenu de l'éveil musical qui sera proposé aux élèves avant de se prononcer.

➤ *Rétrocession concession du cimetière*

Monsieur Le Maire présente la requête de Monsieur MARSAUDON, propriétaire d'une concession dans le cimetière communal, qui souhaite la rétrocéder GRATUITEMENT à la commune du fait de son départ de la commune.

L'assemblée à l'unanimité accepte la rétrocession de la concession à titre GRATUIT.

Fin de la séance : 20H30.